

Un groupe de pères lance le Mouvement de la condition paternelle à Fribourg

PÈRE ET MÈRE À ÉGALITÉ • *Les papas n'ont pas les mêmes chances que les mamans devant les juges lors de divorces conflictuels. Créé jeudi à Fribourg, le Mouvement de la condition paternelle réclame l'équivalence parentale.*

Parce qu'ils ont galéré, sans succès souvent, pour garder leur rôle de père lors d'un divorce conflictuel, des hommes viennent de créer à Fribourg le Mouvement de la condition paternelle. Ils se sont inspirés de mouvements semblables qui existent déjà dans les autres cantons romands et en Suisse alémanique. Jeudi soir, 50 personnes ont participé à l'assemblée constitutive. Parmi eux, 26 ont fondé le mouvement et 7 se sont déclarés membres sympathisants. «Une douzaine de personnes qui ne pouvaient pas participer à l'assemblée nous ont aussi contactés», relève le comité.

Alain Nicolet, président du mouvement, Pierre Baechler (vice-président) et Mario Longobardi disent constater que la magistrature, comme le Service de protection de la jeu-

nesse, ont encore beaucoup de préjugés face aux pères. Ils relèvent que les mamans obtiennent systématiquement la garde des enfants dans un divorce conflictuel. Comme ses pairs, le Mouvement de la condition paternelle fribourgeois veut mettre en valeur l'équivalence parentale, et promouvoir l'égalité et la coresponsabilité entre les parents séparés, «dans l'intérêt des enfants».

Le mouvement s'annonce partant pour participer à la préparation d'une initiative populaire pour changer la loi actuelle du divorce, dans le sens de plus d'égalité. Notamment dans l'octroi de l'autorité parentale et de l'hébergement (garde alternée). L'idée maîtresse de cette future initiative étant de susciter le débat, et de sensibiliser politiques, magistrats et

services sociaux à l'équivalence parentale, «qui existe en droit, mais qui n'est pas appliquée».

«PAPAS CONTACTS» MENSUELS

Arguant qu'un «enfant n'a pas de trop de ses deux parents», les chefs de file du mouvement paternel cherchent conseils et solutions auprès des professionnels. Jeudi soir, ils avaient invité trois conférenciers à leur assemblée: Anne Giovannini, avocate au barreau de Fribourg, les a entretenus de la législation actuelle du divorce; Guy Zen Ruffinen, médiateur à Fribourg, a donné quelques clés pour la médiation familiale dans la séparation. Tandis que Hans Lehmann, de l'association Père pour toujours, Genève, a développé le thème de l'équivalence parentale.

Pour se mettre à l'écoute des hommes qui traversent les mêmes difficultés, les chefs de file du mouvement ont instauré une permanence téléphonique, dont se charge Mario Longobardi (078 616 54 55).

Dès le 3 janvier, ils lancent les «papas-contacts», tous les premiers lundis du mois, à 20 heures au Café du Jura à Fribourg. Un lieu pour exprimer ses problèmes.

Le mouvement inscrit aussi à ses objectifs à plus long terme la création d'un centre d'accueil pour informer, documenter, conseiller et aiguiller ses membres dans les méandres de la séparation (procédures de divorce, droits et obligations, justice, institutions sociales, autorités tutélaires). Il vient aussi d'ouvrir le site www.sos-papa-fr.ch. CLAUDINE DUBOIS